



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

DESJARDINS, FIER PARTENAIRE DU MARCHÉ AMBULANT

Saint-Hubert, le lundi 11 juillet 2016. Les Caisses Desjardins Charles-LeMoyne et de Saint-Hubert sont fières de s'associer pour une seconde année consécutive au projet Marché ambulant de La Bouffe du Carrefour, organisme communautaire hubertin ayant pour mission, depuis 1995, l'alternative au dépannage alimentaire. Année après année, celui-ci défend ses objectifs qui sont, entre autres, le développement de programmes d'éducation alimentaire par la tenue de cuisines collectives, la promotion des bienfaits d'habitudes de vie saines ainsi que la lutte contre l'isolement et la pauvreté.

Le Marché ambulant prendra vie pendant treize fins de semaine de la saison estivale et aura pignon sur rue de 9 h à 13 h le samedi au parc D.E. Joyal du quartier Laflèche ainsi que le dimanche dans le stationnement du Chalet de Bienville du quartier du même nom. Des fruits et légumes de maraîchers de chez nous seront vendus dans ces zones considérées comme « déserts alimentaires » par la Direction de santé publique car situées à plus d'un kilomètre de commerces vendant des aliments frais. Tous les surplus de nourriture du Marché seront par la suite envoyés dans les locaux de La Bouffe du Carrefour où des petits plats seront cuisinés pour les familles démunies du milieu.

Le Marché ambulant embauchera également un jeune en processus de réinsertion sociale, lui permettant d'acquérir une bonne connaissance des saines habitudes de vie en plus de lui offrir l'opportunité de vivre une première expérience sur le marché du travail.

Cet été, ce sont cinq mille dollars (5 000 \$) que les deux Caisses commanditaires ont remis à l'organisme, encourageant la valorisation de la santé et des saines habitudes de vie tout en accroissant le bien-être physique et mental des individus et collectivités touchés par ce projet.

Cette commandite s'inscrit dans le prolongement de l'aide apportée par le Mouvement Desjardins aux membres et à la collectivité, qui représente près d'un million de dollars par jour. À l'issue de l'exercice financier 2015, les deux Caisses impliquées dans ce partenariat ont remis près de 270 000 \$ en dons et commandites ainsi que par le biais de leurs Fonds d'aide au développement du milieu respectifs. Elles ont également remis à leurs membres plus d'un million de dollars sous forme de ristournes. Ces chiffres en disent long sur les valeurs d'un Mouvement qui croit fermement que le modèle coopératif est créateur de prospérité durable.

- 30 -

Renseignements : Charli Côté-Gauthier
Responsable des communications et de la vie associative
Caisse Desjardins de Saint-Hubert
450 443-0047, poste 1126
Charli.u.cote-gauthier@desjardins.com
www.desjardins.com